

**8<sup>ème</sup> RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE**  
*du 3 au 5 mars 2008, Bonn, Allemagne*

---

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**1. Ouverture de la réunion**

*Le Président du Comité technique ouvrira la réunion.*

**2. Allocutions de bienvenue**

*Le Secrétariat ainsi que d'autres participants seront invités à adresser à leur tour quelques mots de bienvenue.*

**3. Adoption du règlement intérieur**

*Le règlement intérieur (Doc TC 8.2) sera proposé pour adoption.*

**4. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**

*L'ordre du jour provisoire (Doc TC 8.3) et le programme de travail (Doc TC 8.4) seront proposés pour adoption.*

**5. Admission des observateurs**

*Le Président communiquera oralement aux membres du Comité les noms des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales invitées à participer à la présente réunion.*

**6. Adoption du compte rendu de la 7<sup>ème</sup> réunion du Comité technique**

*Le compte rendu de la réunion précédente (Doc TC 8.5) sera proposé pour adoption.*

**7. Rapport du Président**

*Le Président communiquera oralement les activités du Comité technique depuis la dernière réunion.*

**8. Rapport du Secrétariat**

*Le Secrétariat présentera son rapport (Doc TC 8.6).*

**9. Rapports des représentants régionaux**

*Les représentants régionaux feront part oralement de la mise en œuvre de l'AEWA dans leurs régions respectives.*

**10. Point sur la situation actuelle de l'application des Priorités internationales de mise en œuvre (IIP) 2006-2008**

*Le Secrétariat fera le point sur l'application des IIP 2006-2008 (Doc TC 8.7).*

**11. Rapport du groupe de travail 1**

*Le groupe de travail 1 présentera un avant-projet sur les taxons d'oiseaux d'eau qui devraient bénéficier en priorité d'un examen précoce des limites de leurs populations (Doc TC 8.8). Le TC examinera, commentera et approuvera le document qui sera soumis à la MOP 4 par le Comité permanent.*

**12. Rapport du groupe de travail 2**

*Le groupe de travail 2 présentera un avant-projet de directives concernant les critères s'appliquant aux catégories A3a et B2a du Tableau 1 de l'Accord (degré de concentration sur un petit nombre de sites*

spécifiques à un stade quelconque du cycle annuel) (Doc TC 8.9). Le TC examinera, commentera et approuvera les directives qui seront soumises à la MOP 4 par le Comité permanent.

### **13. Rapport du groupe de travail 3**

Le groupe de travail 3 présentera un avant-projet de directives concernant les critères s'appliquant aux catégories A3b et B2b du Tableau 1 de l'Accord (dépendance à l'égard d'un type d'habitat qui est gravement menacé) (Doc TC 8.10). Le TC examinera, commentera et approuvera les directives qui seront soumises à la MOP 4 par le Comité permanent.

### **14. Rapport du groupe de travail 4**

Au nom du groupe de travail 4, le Secrétariat présentera oralement un rapport sur l'avancement de l'avant-projet de directives concernant les critères s'appliquant aux catégories A3d et B2d du Tableau 1 de l'Accord (manifestation de fluctuations extrêmes dans l'importance ou la tendance de la population). Le TC sera invité à faire part de ses observations.

### **15. Rapport du groupe de travail 5**

Au nom du groupe de travail 5, le Secrétariat présentera oralement un rapport sur l'avancement du développement d'un format de rapport national en ligne (Doc TC 8.11) et l'harmonisation avec les rapports d'autres Accords environnementaux multilatéraux ainsi qu'un Plan stratégique pour l'Accord (Doc TC 8.12). Le TC sera invité à faire part de ses observations.

### **16. Rapport du groupe de travail 6**

Le groupe de travail 6 présentera un avant-projet d'amendements au Plan d'action de l'AEWA visant à l'adoption de mesures de conservation pour les oiseaux de mer, conformément aux recommandations du document rédigé par le TC sur le rôle potentiel de l'Accord dans la conservation des oiseaux de mer (Doc TC 8.13 & Doc TC Inf 8.1). Le TC examinera, commentera et approuvera l'avant-projet proposé.

### **17. Rapport du groupe de travail 10**

Le Secrétariat et les représentants régionaux feront part oralement de la mise en œuvre des tâches se rapportant aux Lignes directrices de conservation de l'AEWA approuvées lors de la précédente réunion. Le Secrétariat fera également le point sur l'avant-projet d'une nouvelle ligne directrice. Le TC sera invité à faire part de ses observations et à fournir des avis actualisés en vue de la poursuite des travaux.

### **18. Amendement au Plan d'action**

Le Secrétariat présentera une proposition d'amendement au paragraphe 7.5 du Plan d'action, introduisant un nouveau calendrier pour la mise à jour des études internationales décrites au paragraphe 7.4 (Doc TC 8.14). Le TC sera invité à faire part de ses observations et à approuver la proposition d'amendement qui sera soumise à la MOP4 par le Comité permanent.

### **19. Plans d'action par espèce**

#### **a. Avancement de la mise en œuvre et du développement des plans d'action par espèce**

Le Secrétariat fera oralement le point sur la mise en œuvre des plans d'action précédemment adoptés pour le Vanneau sociable, la Bécassine double, la Glaréole à ailes noires, le Fuligule nyroca, l'Érismature à tête blanche, le Râle des genets, l'Ibis chauve, la Bernache cravant à ventre pâle et l'Érismature maccoa (si toutefois des informations différentes de l'étude internationale (paragraphe 7.4 du Plan d'action) sont disponibles) ainsi que sur l'avancement de la mise en place de plans d'action pour l'Oie naine, la Bernache cravant à ventre sombre, le Flamant nain, la Spatule blanche, la Barge à queue noire, le Crabier blanc, le Râle à miroir et la population d'Islande des Cygnes chanteurs. Le TC sera invité à faire part de ses observations.

#### **b. Format amélioré des plans d'action par espèce**

Le Secrétariat fera oralement le point sur la mise en place d'un format amélioré pour les plans d'action par espèce (y compris les mécanismes proposés pour la coordination de la mise en œuvre). Le TC sera invité à faire part de ses observations.

## **20. Grippe aviaire**

### **a. Actualisation**

*Le Secrétariat et le TC feront le point par oral sur les activités réalisées depuis la dernière réunion et celles en cours (Doc TC Inf. 8.2).*

### **b. Avant projet de résolution sur la grippe aviaire devant être soumise à la MOP4**

*Le TC sera invité à faire part de ses observations sur l'avant-projet et à développer plus avant la Résolution devant être soumises à la MOP4 par le Comité permanent (Doc TC 8.15).*

## **21. Autres rapports**

*Le Secrétariat fera oralement le point sur les autres projets et activités en cours.*

## **22. Rapports du Comité technique et du Secrétariat à la MOP4**

*Le Comité technique sera invité à discuter le contenu et le format de ces deux rapports.*

## **Proposition de modifications du règlement intérieur du Comité technique devant être soumis à la MOP4**

*Le TC sera invité à faire part de ses observations sur la procédure de nomination et d'élection des représentants régionaux et des experts (Doc TC 8.16), la proposition d'adoption de l'anglais en tant que langue de travail du TC, ainsi qu' à proposer d'autres changements ou suggestions.*

## **23. Plan de travail 2006-2008 du TC**

*Le TC sera invité à examiner le Plan de travail 2006-2008 (Doc TC 8.17) et à y apporter des modifications s'il y a lieu.*

## **24. Date et lieu de la prochaine réunion du Comité technique**

## **25. Questions diverses**

## **26. Clôture de la réunion**

## **ATELIERS**

Outre les points de l'ordre du jour présentés ci-dessus, **trois ateliers auront lieu le soir**, ateliers au cours desquels seront examinées et approuvées les études internationales préparées conformément au paragraphe 7.4 du Plan d'action ou aux résolutions de la MOP (*ceci remplaçant les rapports des groupes de travail 7, 8 et 9*). Suite aux conclusions de ces études, des avant-projets de résolutions seront rédigés pour être soumis ensuite à la MOP4, des suggestions apportées pour des amendements au Plan d'action ainsi que pour la mise à jour et la restructuration des Priorités internationales de mise en œuvre. L'emploi du temps des ateliers est le suivant :

### **Atelier 1, soirée du 2 mars 2008 (dimanche),**

Concerne les études internationales suivantes :

- i. Rapport sur l'état et les tendances des populations (*Doc TC 8.18*);
- ii. Rapport sur l'avancement de la préparation et de la mise en œuvre des plans d'action par espèce (*Doc TC 8.19*);
- iii. Rapport sur les projets de rétablissement (*Doc TC 8.20*).

### **Atelier 2, soirée du 3 mars 2008 (lundi),**

Concerne les études internationales suivantes :

- iv. Rapport sur la législation de la chasse et du commerce de chaque pays concerné par les espèces figurant à l'Annexe 2 (Doc TC 8.21);
- v. Mise à jour du rapport sur l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides (Doc TC 8.22);
- vi. Rapport sur l'expérience des pays ayant interdit l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides (Doc TC 8.23).

Niels Kanstrup (CIC) présentera un projet destiné à contribuer à l'élimination de l'impact des munitions de chasse toxiques sur la faune sauvage, l'environnement et les humains.

**Atelier 3, soirée du 4 mars 2008 (mardi),**

Concerne les études internationales suivantes :

- vii. Rapport sur les effets du changement climatique sur les oiseaux d'eau migrateurs (Doc TC 8.24);
- viii. Rapport sur le statut des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes introduites et de leurs hybrides (Doc TC 8.25).